



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



## Qualéa remporte le Prix de l'Entreprise Citoyenne

### Qualéa récompensée

Pour cette nouvelle édition, le prix de l'Entreprise Citoyenne a été décerné à Qualéa. Située

sur la zone industrielle du Cormier à Cholet, l'entreprise adaptée Qualéa a pour vocation de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (sur les 82 salariés de l'entreprise, 65 % sont en situation de handicap). Elle propose des prestations de services dans 6 domaines différents et fabrique également des fours solaires sous la marque « Yakaphoton ». Qualéa intervient aujourd'hui pour l'entretien raisonné d'espaces verts (collectivités, entreprises et particuliers) qui intègre aussi de l'éco-pâturage (ânes et moutons), la gestion de stocks et préparation de commandes, le mailing-routage (mise sous pli, adressage, affranchissement...), le façonnage de supports de communication (contrecollage, confection de brochure, pliage, reliure...), la confection de collections d'échantillons (catalogues papiers peints...), également des prestations sur-mesure (assemblage, montage...) et des prestations hors site (équipe détachée sur le site du client). « *Nous cherchons à*

*accroître les compétences et le potentiel de nos salariés en développant de nouvelles activités avec les partenaires économiques du territoire, tout en favorisant un modèle inclusif, porteur au quotidien du vivre ensemble. Notre leitmotiv « Faire le bien, bien le faire » résume bien l'essentiel de notre philosophie »,* explique Dominique Brulon, la dirigeante.

### Dans les autres catégories des Trophées de l'économie, les lauréats sont :

- **L'entrepreneur de l'année** : Jean-Marc Richard (Amipi - Cholet)
- **Le jeune créateur** : Alban Gautier, Valentin Souhol et Thibault Tabareau (Neo Business Sport - Cholet)
- **Le coup d'éclat** : Groupe Grimaud (Roussay) et Valneva (Saint-Herblain - 44)
- **L'innovation** : Julien Mouraud et Charles-Olivier Oudin (Bee's Dream - Chemillé)
- **L'accompagnement entrepreneurial** : Flora Chalopin (In Aurem et Via Sibi - Angers) et Natacha Bregeon (Adeo Conseil - Angers)

Lorissa Burlot

**Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, la CCI de Maine-et-Loire a renouvelé son partenariat avec le Courrier de l'Ouest pour décerner le Prix de l'Entreprise Citoyenne, attribué dans le cadre des Trophées de l'économie organisés par le journal. La cérémonie de remise des Trophées a eu lieu le 25 novembre dernier à la Salle du Hutreau à Sainte-Gemmes-sur-Loire.**

Le Prix de l'Entreprise Citoyenne récompense les entreprises qui participent au rayonnement économique du territoire en remplissant un ou plusieurs des critères suivants : ancrage fort sur le territoire, inclusion de publics en difficulté, management RH remarquable ou différenciant, économie circulaire. Pendant plus d'un mois, le public a voté par Internet pour distinguer les lauréats.

Anjou Éco n°66 – Février 2022